



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Pérennisation et évolution du dispositif Mon Parcours Psy

Question écrite n° 13737

### Texte de la question

Mme Brigitte Liso appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la pérennisation et l'évolution du dispositif Mon Parcours Psy lancé en avril 2022. Suite à des échanges nourris avec des psychologues, ces derniers font état de plusieurs points d'alerte relatifs à la bonne mise en œuvre du dispositif. Le premier a trait à la tarification des séances, fixée à 30 euros et bien inférieure à celle d'une consultation non conventionnée, certes variable, mais qui se situe souvent entre 50 et 70 euros. À cet égard, les tarifs fixés ont été unanimement jugés insuffisamment élevés au regard du temps passé avec les patients, pour des séances qui durent entre 45 et 60 minutes. Ce différentiel constitue l'une des principales raisons du faible engagement des psychologues au sein de ce dispositif. Le rapport du printemps social de l'évaluation publié en mai 2023 vient corroborer cet état de fait en rappelant qu'au 31 janvier 2023, seulement 2 200 psychologues étaient conventionnés, soit 7 % des psychologues du pays. La deuxième inquiétude concerne le plafonnement des séances prises en charge par l'assurance maladie, au nombre de huit, qui constitue un frein éthique en cela qu'il suppose une durée prédéfinie du soin. Le plafond de huit séances peut conduire à interrompre une thérapie pour les patients n'étant pas en capacité de payer de nouvelles séances. Les professionnels se positionnent en faveur d'un nombre plus élevé de séances prises en charge. À la lumière de ces éléments et des questions soulevées par les professionnels de la santé mentale, elle souhaite connaître les axes d'amélioration envisagés afin de faire évoluer le dispositif Mon Parcours Psy et permettre une meilleure appropriation par tous les professionnels sur le territoire national.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Liso](#)

**Circonscription :** Nord (4<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13737

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 12 février 2024

**Question publiée au JO le :** [12 décembre 2023](#), page 11116

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)